Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 18/04/2025 à 10h38
Réference de l'AR : 054-200043693-20250409-2025_028-DE
Affiché le 18/04/2025 ; Certifié exécutoire le 18/04/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS
Extrait n° 25-03-03

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU 09 Avril 2025

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	33	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	1	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	38	(a+b+c)

Objet
AFFECTATION RESULTAT 2024
BUDGET OM

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : MOSCATO P (BAZAILLES)- A OLLINGER (BEUVEILLE)- P GRETHEN (CHARENCY VEZIN)- WEISS J (EPIEZ)- J THOMAS (HAN DEVANT PIERREPONT)- GEORGES D(DONCOURT)- G BIANCHI (GRAND FAILLY) -JL THOMAS (FRESNOIS)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON- E LAHURE (LONGUYON)- SAILLET J(LONGUYON)- FOULON N (LONGUYON)- POLLRATZKY M (LONGUYON)- HOUSSON L (LONGUYON)- AM TROMBINI(LONGUYON)-D PIEDFER (LONGUYON)- BORASO M (LONGUYON)—BIZOT H (LONGUYON)- PAQUIN G (LONGUYON) –P HIBLOT (LONGUYON)- PIERRET JJ (MONTIGNY SUR CHIERS)- JIRKOVSKY E (PETIT FAILLY)- MOINEAUX (PIERREPONT)-M FAIETA (PIERREPONT)- R SAUNIER (SAINT PANCRE)- R JENNESSON (ST supplet) -ROESER D (TELLANCOURT)- DEMUTH JP (VILLE AU MONTOIS)- L VERRON (VILLE HOUDLEMONT)- DYE PELISSON A (VILLERS LA CHEVRE)- GILLARDIN E (VILLERS LE ROND)- E HEIL (VIVIERS SUR CHIERS)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique : E CLAUDET (ALLONDRELLE)*

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence *(Par commune et par ordre alphabétique)* : D MULDER (BASLIEUX) à J MOINEAUX (PIERREPONT)- JL WOJCIK (LONGUYON) à C PERCHERON (LONGUYON)-C LECOINTRE (LONGUYON) à D PIEDFER (LONGUYON)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) à E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée le 14/04/2025, que la convocation du Conseil avait été faite le 03/04/2025
Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Il appartiendra au Conseil de valider l'affectation des résultats 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**95 962,97**
- un excédent reporté de :	**530 703,73**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**626 666,70**
- un déficit d'investissement de :	**62 817,01**
- un déficit des restes à réaliser de :	**12 750,00**
Soit un besoin de financement de :	**75 567,01**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	**626 666,70**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**75 567,01**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**551 099,69**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	**62 817,01**

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

DECIDE D'approuver l'affectation du résultat 2024 tel que présenté.

Le Président

Fait à LONGUYON le 14/04/2025

Jean-Pierre JACQUE